











Communiqué de presse

Le 4 octobre 2021 se tiendra la 5ème édition de la Nuit du droit. Manifestation proposée par le Conseil constitutionnel, elle se déroule sur l'ensemble du territoire national sous des formes les plus diverses.

A Orléans, cette action s'est construite en partenariat entre le conseil départemental d'accès au Droit du Loiret, l'université d'Orléans, le barreau d'Orléans, le tribunal administratif, le tribunal judiciaire d'Orléans ainsi que l'association « C'est Comme à la radio ».

Afin de voir le droit sous un nouveau jour, **le lundi 4 octobre à 18 h**, une émission de radio enregistrée à la Maison de Justice et du Droit d'Orléans, sur le thème de « *L'indépendance de la justice* » sera retransmise en direct à la faculté de droit d'Orléans La Source. Elle sera suivie d'un débat en présence de professionnels du droit et de professeurs de l'université d'Orléans.

Vous pouvez assister à cet évènement dans l'amphithéâtre Simone Veil de la faculté de droit : le **pass sanitaire est obligatoire.**

Le président du CDAD du Loiret

Le doyen de la faculté de droit d'Orléans

Julien SIMON-DELCROS

Pierre ALLORANT

La bâtonnière du barreau d'Orléans

Le président du tribunal administratif d'Orléans

Andréanne SACAZE

Guy QUILLEVERE